



Décider d'avancer.

Communiqué de presse

Un crédit en moins de 24h ? CBC Banque s'engage envers les entrepreneurs wallons

Avec plus de 3,5 milliards € de crédits professionnels octroyés en Belgique au 4^e trimestre 2017, faciliter la vie des entrepreneurs est un enjeu crucial.

Se concentrer sur ses activités, les gérer efficacement et sans trop de tracasseries administratives, tel est le souhait de tout entrepreneur. Pour répondre à cette attente, CBC s'engage désormais à répondre à une demande de crédits dans les 24 heures, grâce à un processus d'acceptation simplifié. Les entrepreneurs wallons qui ont des projets peuvent soit s'adresser à leur agence, soit introduire leur demande de manière digitale.

L'entrepreneuriat reprend des couleurs dans notre pays et la Wallonie compte clairement profiter de ce contexte économique favorable. Chiffres à l'appui, la Banque nationale de Belgique est porteuse d'excellentes nouvelles puisqu'au dernier trimestre 2017, le taux de variation annuel de l'octroi de crédits aux entreprises par les banques résidentes a augmenté de 6,3%. Cette hausse représente 3,6 milliards d'euros de crédits supplémentaires injectés dans notre économie. Ce mouvement général positif touche tant les petites que les moyennes et grandes entreprises qui sont principalement stimulées par des taux bas.

Rapidité, efficacité, simplicité

La confiance des entrepreneurs est tangible depuis plusieurs mois déjà et perdurera encore en 2018. Le chrono est donc lancé pour les entrepreneurs qui veulent développer leurs affaires. Pour Pierre-Paul de Meeûs - Directeur Commercial PME « *Il ne faut pas toujours déplacer des montagnes pour faire grandir son business. Un véhicule plus adapté, du matériel plus sophistiqué ou un terrain un peu plus grand suffisent parfois à passer à la vitesse supérieure. Alors quand l'heure d'une opportunité a sonné, mieux vaut la saisir et vite. Les dirigeants d'entreprises ont des opportunités de business auxquelles ils doivent répondre rapidement. Que ce soit ici en Wallonie ou à l'autre bout du monde, quel que soit l'objet de la demande de crédit, si celle-ci est de moins de 150.000 euros et que nous recevons les documents nécessaires requis, le patron de la PME a sa réponse crédit dès le lendemain.* »

Aujourd'hui, 90% des crédits professionnels sont octroyés en 24h et s'adressent à tous les entrepreneurs clients de CBC (PME, indépendants et professions libérales de tous secteurs y compris le secteur agricole-horticole et le secteur associatif) pour des montants qui n'excèdent pas les 150.000 euros. Auparavant, le délai de traitement de telles demandes était de 9 jours. Ces demandes de crédits peuvent être introduites en agence ou via les canaux digitaux mis à la disposition des clients de CBC Banque.

Chacun y trouve son compte, la Wallonie aussi

Le gain de temps et d'efficacité est tout bénéfique pour le business des entrepreneurs ambitieux au cœur d'une Wallonie plus que jamais à l'écoute. Et les petits comme les grands entrepreneurs y trouveront leur compte et tant les uns que les autres pourront prendre ce temps pour se concentrer sur l'essentiel. Faire grandir sa boîte, innover, développer de nouveaux marchés cela ne s'improvise



Décider d'avancer.

Communiqué de presse

pas et génèrera de vrais bénéfices. C'est comme cela, qu'à moyen et long terme, nous pourrons constater un effet de croissance sur la Wallonie, terre d'entreprises solides et dynamiques.

Vérifiez l'authenticité de ce document sur www.cbc.be/verification